

REVISTA DE HISTORIA MODERNA

ANALES DE LA UNIVERSIDAD DE ALICANTE N° 34 - 2016

ISSN: 0212-5862

Revista de Historia Moderna, n° 34. Alicante, 2016 - ISSN: 0212-5862, 336 págs.



CURSO DE VIDA Y REPRODUCCIÓN SOCIAL EN ESPAÑA Y EN EUROPA EN LA EDAD MODERNA

Universidad de Alicante
Alicante, 2016

Ilustración de cubierta: «Un paseo a la orilla del Estanque del Retiro», José del Castillo (Museo de Historia de Madrid).

Revista de Historia Moderna es una publicación científica de periodicidad anual donde pueden encontrarse aportaciones originales sobre investigación histórica relativa al área de Historia Moderna y dirigida tanto a especialistas como a estudiosos del tema. *Revista de Historia Moderna* aparece indizada en las bases de datos Periodical Index Online, Historical Abstracts, MLA Database, ISOC-Ciencias Sociales y Humanidades (CSIC) y DIALNET; y evaluada en CARHUS Plus+ 2014, CIRC, ERIH Plus, LATIN-DEX (catálogo) y MIAR.

La presente publicación ha sido realizada en el marco del proyecto de investigación concedido por el Ministerio de Ciencia y Tecnología a este Departamento de Historia Moderna (Nº de referencia de los proyecto HAR2013-44972-P).

Todos los derechos reservados. Ni la totalidad ni parte de los trabajos contenidos en este volumen pueden reproducirse ni transmitirse sin el permiso expreso de la institución editora.

REVISTA DE HISTORIA MODERNA
(Asociada a la Fundación Española de Historia Moderna)

REVISTA DE HISTORIA MODERNA
Nº 34
ANALES DE LA UNIVERSIDAD DE ALICANTE

(Revista fundada por Antonio Mestre Sanchis)

ISSN: 0212-5862

ISSN versión electrónica: 1989-9823

CONSEJO CIENTÍFICO

Luis Alberto ARRIJOA DÍAZ-VIRUELL. Centro de Estudios Históricos.
El Colegio de Michoacán, México
Rafael BENÍTEZ SÁNCHEZ-BLANCO. Universitat de València, EG
Gérard DUFOUR. Université de Provence
Françoise ÉTIENVRE. Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3
Teófanos EGIDO. Universidad de Valladolid
Pablo FERNÁNDEZ ALBALADEJO. Univ. Autónoma de Madrid
Ricardo FRANCH BENAVENT. Universitat de València, EG
Virginia Araceli GARCÍA ACOSTA. Centro de Investigaciones y Estudios Superiores
en Antropología Social (CIESAS), México
Francisco Javier GUILLAMÓN ÁLVAREZ, Universidad de Murcia
Xavier HUETZ DE LEMPS. Université de Nice-Sophia Antipolis
Enrique MARTÍNEZ RUIZ. Univ. Complutense de Madrid
Carlos MARTÍNEZ SHAW. Univ. Nacional de Educación a Distancia
Pere MOLAS RIBALTA. Reial Acadèmia de Bones Lletres de Barcelona
Giovanni MUTO. Università degli Studi di Napoli Federico II
Joseph PÉREZ. Université Michel de Montaigne Bordeaux 3
María de los Ángeles PÉREZ SAMPER. Universidad de Barcelona
José Damião RODRIGUES. Faculdade de Letras da Universidade de Lisboa/Centro de História
Eliseo SERRANO MARTÍN. Universidad de Zaragoza
Bernard VINCENT. CNRS

CONSEJO DE REDACCIÓN

Director: Armando ALBEROLA ROMÁ
Secretaria: María del Carmen IRLES VICENTE
Vocales: Francisco ANDÚJAR CASTILLO
Francisco ARANDA PÉREZ
David BERNABÉ GIL
Inmaculada FERNÁNDEZ DE ARRILLAGA
Francisco FERNÁNDEZ IZQUIERDO
Gloria A. FRANCO RUBIO
Enrique GIMÉNEZ LÓPEZ
Cayetano MAS GALVAÑ
Primitivo PLA ALBEROLA
Jesús PRADELLES NADAL

SECRETARIADO DE PUBLICACIONES
UNIVERSIDAD DE ALICANTE

Maquetación:

Marten Kwinkelenberg

© Revista de Historia Moderna

Depósito Legal: A-81-1982

Redacción, dirección e intercambios:

Departamento de Historia Medieval, Historia Moderna y CC. y TT. Historiográficas
Universidad de Alicante

Apdo. Correos 99. E-03080 ALICANTE. Telf.: 96 590 34 43

Distribución y suscripción:

Marcial Pons Libreros, S. L.

San Sotero, 6 - 28037 MADRID. slopez@marcialpons.es

CURSO DE VIDA Y
REPRODUCCIÓN SOCIAL
EN ESPAÑA Y EN EUROPA
EN LA EDAD MODERNA

REVISTA DE HISTORIA MODERNA
ANALES DE LA UNIVERSIDAD DE ALICANTE, Nº 34, 2016
ISSN: 0212-5862

CURSO DE VIDA Y
REPRODUCCIÓN SOCIAL
EN ESPAÑA Y EN EUROPA
EN LA EDAD MODERNA

Coordinación:
Francisco García González y M.^a del Carmen Irlés Vicente

UNIVERSIDAD DE ALICANTE
ALICANTE, 2016

La Revista de Historia Moderna dedicará el monográfico correspondiente al año 2017 al tema «Clima, riesgo y desastre a ambos lados del Atlántico durante la Edad Moderna. Respuestas políticas, técnicas y religiosas», coordinado por Armando Alberola Romá y Cayetano Mas Galvañ.

Aquellos miembros de la Fundación Española de Historia Moderna que deseen participar deberán enviar sus originales al Departamento de Historia Moderna de la Universidad de Alicante antes del primero de enero de 2017.

SUMARIO
Revista de Historia Moderna, nº 34. Alicante, 2016
ISSN: 0212-5862. 336 págs.

ARMANDO ALBEROLA ROMÁ Editorial	11
FRANCISCO GARCÍA GONZÁLEZ Introducción.....	15
GUIDO ALFANI y VINCENT GOURDON Las familias y la elección de padrinos y madrinas de bautizo en la Europa católica en la Edad Moderna. Balance y perspectivas de investigación	23
MÁXIMO GARCÍA FERNÁNDEZ Formación y conformación de la juventud en la Castilla urbana moderna	43
MARGARETH LANZINGER Soltería: contextos, impactos y trayectorias en la Europa Central (siglos XVIII y XIX)	61
DANIEL BALDELLOU MONCLÚS y JOSÉ ANTONIO SALAS AUSÉNS Noviazgo y matrimonio en Aragón. Casarse en la Europa del Antiguo Régimen.....	79
MARÍA LUISA ÁLVAREZ Y CAÑAS El control institucional de los matrimonios bajo sospecha en el Ejército. Entre la firmeza de un enlace de conveniencia y el engaño de la promesa fingida, Alicante 1751-1763	107
MARÍA TERESA AGÜERO DÍEZ Mujeres, marginación y pobreza en Alicante durante el siglo XVIII...	129

SCARLETT BEAUVALET	
Veuvage et vieillesse féminins au XVIIIe et au début du XIXe siècle en France.....	151
FABRICE BOUDJAABA	
Transmisión de bienes y estructura nuclear de los hogares. Las prácticas testamentarias en el sistema de herencia igualitario (Normandía, Siglos XVIII-XIX)	169
JESÚS MANUEL GONZÁLEZ BELTRÁN	
Emancipación masculina y transmisión de bienes en el núcleo familiar en Andalucía a fines de la Edad Moderna.....	189
FRANCISCO J. MORENO DÍAZ DEL CAMPO	
Herramientas, útiles del trabajo y capitulaciones matrimoniales en la Castilla rural (La Mancha, ss. XVI-XVII).....	211
CÉCILE ALEXANDRE y FRANÇOIS-JOSEPH RUGGIU	
La circulación de los oficios en Charleville. Familia y trabajo en los siglos XVIII y XIX	239
OLIVIER ZELLER	
Revisiter l’histoire française des serviteurs et des domestiques.....	257
ANTONIO IRIGOYEN LÓPEZ	
Carrera eclesiástica, servicio doméstico y curso de vida (Murcia, siglo XVIII)	279
ARTURO MORGADO GARCÍA	
El ciclo vital de los esclavos en el Cádiz de la modernidad.....	297
Resúmenes	317
Abstracts	323
Normas de publicación	329
Lista de revisores (2013-16)	333

REVISITER L'HISTOIRE FRANÇAISE DES SERVITEURS ET DES DOMESTIQUES

OLIVIER ZELLER

Université Lyon II

Fecha de recepción: diciembre 2015

Fecha de aceptación: marzo 2016

Chez les historiens français, la curiosité envers les serviteurs et les domestiques a procédé du vaste mouvement de ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui «l'Ecole des Annales» et qui, après avoir promu l'histoire économique, en est tout naturellement venue à se pencher sur les sociétés. Assez rapidement, la vanité des espoirs placés dans une typologie socio-professionnelle systématique est apparue, et les problématiques nouvelles ont donc répondu à une volonté de décomposition de la démarche, groupe par groupe. Ne fût-ce que pour des raisons de documentation, les élites politiques, judiciaires et marchandes ont longtemps focalisé l'attention de manière privilégiée. Mais la voix de Michel Foucault invitait à reconsidérer en profondeur les rapports sociaux, tandis que le marxisme posait la question en termes dialectiques entre dominants et dominés. On en vint à se pencher sur les grands absents de l'histoire bourgeoise traditionnelle: les pauvres, les exclus, les marginaux, les tsiganes et, naturellement, les domestiques.

Les contemporanéistes ont frayé la voie dès la fin des années 1970¹, se livrant notamment à une fructueuse recherche heuristique. Leurs travaux portaient sur la «Belle Époque». Le mouvement féministe a joué ici un rôle moteur. Il est vrai que l'effacement de la domesticité masculine et l'affirmation de l'unique bonne à tout faire imposait le sujet et a rallié philosophes² et littéraires³ à l'étude de la condition domestique.

1. GUIRAL, Pierre et THUILLIER, Guy: *La vie quotidienne des domestiques en France au XIXe siècle*, Paris, 1978; *ibid.*: «Les sources de l'histoire régionale des domestiques au XIXème siècle», *Revue Historique*, n°2 (1979), p. 441-451.

2. FRAISSE, Geneviève: *Femmes toutes mains. Essai sur le service domestique*, Paris, 1979.

3. MARTIN-FUGIER, Anne: *La place des bonnes. La domesticité féminine à Paris en 1900*, Paris, 1979.

Les modernistes ont rapidement relayé cette curiosité. Or, ils ne disposaient guère que des travaux inévitablement vieillissés d'Albert Babeau⁴. Seules quelques thèses d'histoire urbaine consacraient quelques pages à l'importance des serviteurs dans la ville étudiée sans en faire toujours un sujet d'analyse spécifique⁵; même un ouvrage aussi séminal et aussi riche d'une grande variété problématique que celui de Jean-Claude Perrot, paru en 1975, n'avait pas constitué la domesticité en objet identifié⁶. Pourtant, ce lieu capital de formation des stéréotypes sociaux qu'était le théâtre avait déjà justifié une étude littéraire de l'image du valet et de la servante dans les comédies françaises des XVII^e et XVIII^e siècles⁷.

L'histoire culturelle ne tarda pas à s'affirmer: un certain intérêt envers les serviteurs pointa en 1981 en raison du rôle d'intermédiaires qu'ils pouvaient avoir joué en ce domaine⁸. Le monde de la domesticité fit enfin l'objet de deux ouvrages fondateurs parus dans ces mêmes années 1980. Le premier, Jean-Pierre Gutton publia en 1982 *Domestiques et serviteurs dans la France de l'Ancien Régime*, ouvrage qui, après avoir souligné l'extrême diversité de la condition servile et proposé une typologie, commençait par l'étude des grandes «maisons», évidemment mieux connues que la réalité mouvante et diffuse des familles d'artisans et de marchands et qui, à partir du constat démontrant que le recrutement des serviteurs s'inscrivait dans l'aire d'influence sociale du maître, décrivait des relations comme relevant d'un échange tacite entre obligation de fidélité et obligation de protection⁹. L'auteur dégageait ensuite les caractères généraux de la masse des autres serviteurs urbains: l'instabilité professionnelle, le célibat quasiment érigé en règle et la difficulté d'accéder à un véritable statut salarié en raison de la prégnance du vieux modèle fidéiste préférant le domestique «à récompense», dépendant de l'appréciation souveraine de son maître, au domestique «à gages» travaillant dans un cadre davantage conventionnel, même si le livre de gages du maître constituait en droit une preuve. Il concluait sur l'image négative qui finit par se construire du serviteur, élément potentiellement dangereux d'un groupe qu'il importait de contrôler, d'où une législation répressive. À l'époque de sa parution, Jean-Pierre Gutton répétait volontiers que sa synthèse était prématurée. En effet, il n'avait pu s'appuyer que sur un petit nombre de travaux scientifiques prenant le serviteur pour objet d'étude, tout le reste de ses sources, au demeurant fort vastes et fort variées, ne livrant

4. BABEAU, Albert: *Les artisans et les domestiques d'autrefois*, Paris, 1886.

5. GARDEN, Maurice: *Lyon et les Lyonnais au XVIII^e siècle*, Paris, 1970, p. 49-53; BARDET, Jean-Pierre: *Rouen aux XVII^e et XVIII^e siècles. Les mutations d'un espace social*, Paris, 1983; ZELLER, Olivier: *Les recensements de 1597 et 1636. Démographie historique et géographie sociale*, Lyon, 1983, p. 113-137.

6. PERROT, Jean-Claude: *Genèse d'une ville moderne. Caen au XVIII^e siècle*, Paris-La Haye, 1975.

7. EMELINA, Jean: *Les valets et les servantes dans le théâtre comique en France de 1610 à 1700*, Grenoble, 1975.

8. ROCHE, Daniel: «Les domestiques comme intermédiaires culturels», dans: VOVELLE, Michel (éd.), *Les intermédiaires culturels*, Paris, 1981, p. 189-202.

9. GUTTON, Jean-Pierre: *Domestiques et serviteurs dans la France de l'Ancien Régime*, Paris, 1982.

que des éléments fragmentaires: textes normatifs religieux, moraux ou législatifs, iconographie, mémoires.

Rédigeant un compte-rendu de l'ouvrage, Jacques Bottin pensait pouvoir prophétiser que le livre devrait avoir un effet d'entraînement certain¹⁰. Il péchait par optimisme. Certes, l'année 1984 vit publier une thèse composée par une élève de Pierre Chaunu, traitant essentiellement des domesticités aristocratiques du XVIIIe siècle en reprenant force documents littéraires¹¹. Un véritable écho ne se fit entendre qu'en 1986 avec un nouvel essai dû à Claude Petitfrère transgressant la barrière, sacro-sainte en France, des années de la Révolution; en effet, les serviteurs étaient considérés depuis la fin du XVIIe siècle jusqu'à 1830¹². Outre cette originalité, remarquable vis-à-vis des rigidités du système académique français, l'apport du travail de Petitfrère est resté considérable. Utilisant les recensements aisément disponibles depuis son université de Tours, il a introduit une problématique quantitative en établissant de très utiles statistiques mettant en évidence le poids démographique des serviteurs urbains, la surféminité caractéristique de leur groupe et la corrélation évidente entre le statut socio-professionnel des maîtres et l'effectif moyen de leur domesticité. Sur le plan qualitatif, il a également posé les jalons du long parcours d'exclusion des serviteurs. En schématisant la démonstration, il a admis que les considérations d'ordre religieux obligeaient les maîtres à pratiquer une certaine forme d'intégration de leurs serviteurs. Mais ceux-ci, refoulés de toute participation politique par la Révolution, finirent par être pratiquement réifiés du simple fait du changement social. Les nouvelles bourgeoisies du XIXe siècle auraient vécu un nouvel «imaginaire magistral» assignant une image dégradée aux domestiques issus d'un peuple objet de crainte et de répulsion. On aurait donc attendu du serviteur non seulement une obéissance mécanique, mais une discrétion confinant à l'invisibilité. Il est vrai que l'organisation spatiale des demeures bourgeoises finit par consommer cette ultime ségrégation en refoulant les domestiques dans les offices, les cuisines et les «chambres de bonne» de nouvelle invention..

Années fastes, 1983 et 1984 virent également la parution coup sur coup de deux ouvrages dûs à des historiennes américaines. Peu après que Sarah Maza eut donné son *Servants and Masters in Eighteenth-Century France*¹³, Cissie Fairchilds publia *Domestic Enemies*¹⁴. La première, Sara Maza, a choisi une démarche qui n'est pas sans rappeler l'essai de Louis Chevalier sur les «classes laborieuses, classes dangereuses», dans la mesure où elle s'est livrée à des confrontations permanentes entre les leçons de sources historiques traditionnelles et les images stéréotypées brossées par la littérature

10. BOTTIN, Jacques: Compte rendu de Jean-Pierre Gutton, *Domestiques et serviteurs dans la France de l'Ancien Régime* dans: *Bibliothèque de l'école des chartes*, vol. 140, n° 1 (1982), p. 118-119.

11. SABATTIER, Jacqueline: *Figaro et son maître. Les domestiques au XVIIIe siècle*, Paris, 1984.

12. PETITFRÈRE, Claude: *L'œil du maître. Maîtres et serviteurs de l'époque classique au prérromantisme*, Bruxelles, 1986.

13. MAZA, Sara: *Servants and Masters in Eighteenth-Century France: the Uses of Loyalty*, Princeton, 1984.

14. FAIRCHILDS, Cissie: *Domestic Enemies: Servants and their Masters in Old Regime France*, Baltimore, Londres, 1984.

et le théâtre. L'apport de l'ouvrage reste sa démarche de comparaison entre les genres et l'identification du caractère socialement amphibie du serviteur pouvant évoluer sur des terrains où son maître ne pouvait s'aventurer puisque retenu par la double barrière de la convenance et du mépris. Tout comme Petitfrère, Sara Maza a modélisé l'évolution des relations entre maître et serviteur à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe: elle a lu dans ses sources la même dislocation du modèle aristocratique et la condition faite désormais à des servantes objet de méfiance, donc d'étroite surveillance¹⁵.

La seconde, Cissie Fairchilds, a mis en parallèle trois études de cas portant sur Bordeaux, Toulouse et Paris. Utilisant les registres de capitation, elle a apporté une utile contribution à l'indispensable *corpus* quantitatif alors à peine ébauché, non seulement sur le plan démographique, mais également socio-économique, livrant une étude des dots des servantes et de la condition de leur mari¹⁶. Sur le plan des comportements, elle a également posé la question de la sexualité en soulignant la dissymétrie des normes selon les genres, la liaison entre maître et servante semblant admise avant 1750, tandis que les rapports entre maîtresse et valet faisaient l'objet d'une très forte réprobation.

On aurait pu croire ouverte une large perspective. Mais il devint du meilleur ton de brocarder le quantitativisme et de contester la primauté de l'histoire sociale. On alla même jusqu'à revenir à une histoire religieuse et politique grande analyseuse de discours élitaires, par là bien peu différente de l'histoire événementielle de jadis, et il est aujourd'hui des auteurs qui croient nécessaire de s'excuser d'utiliser des concepts venus du marxisme. Un tel déplacement des curiosités explique que le chantier d'étude des serviteurs, sitôt ouvert, ait été quasiment abandonné, surtout par les modernistes français. Chez les contemporanéistes, une exception signalée a été constituée en 2000 par la publication du livre d'une historienne de l'Université libre de Bruxelles, Valérie Piette, qui décrit la condition servile durant un très long XIXe siècle, de 1789 à 1914¹⁷. Bien que s'appliquant à la Belgique, beaucoup de ses conclusions rappellent ce que nous savons de la réalité française de la même époque: le climat de défiance, l'intensité de la féminisation, le caractère rural du recrutement (plus de 80% en 1910) et la frustration des acquis sociaux arrachés par les luttes ouvrières.

Il est vrai que, déjà, des thématiques différentes avaient nécessairement rencontré les serviteurs féminins. Tel avait été le cas d'une étude pionnière dédiée aux nourrices

15. Le modèle aristocratique semble pourtant s'être maintenu jusqu'au début du XXe siècle dans certaines familles de la vieille noblesse, ce qui, naturellement, paraît cohérent sur le plan socioculturel. Cf. sur la domesticité des d'Harcourt: CHABOT, Paul: *Jean et Yvonne, domestiques en 1900*, Montargis, 1977.

16. Des réserves méthodologiques ont été formulées par Jacques Godechot dans le compte rendu résolument hostile qu'il a rédigé à propos de l'ouvrage de Cissie Fairchilds. Cf. GODECHOT, Jacques: «Compte-rendu du livre de Cissie Fairchilds», *Annales historiques de la Révolution française*, vol. 264, (1986), p. 235-237.

17. PIETTE, Valérie: *Domestiques et servantes. Des vies sous condition. Essai sur le travail domestique en Belgique au 19e siècle*, Bruxelles, 2000.

parisiennes du XVIIIe siècle¹⁸. Il en avait été également ainsi, plus latéralement, des grands travaux consacrés à la prostitution¹⁹.

D'un point de vue historiographique, la féminisation des domesticités au XIXe siècle a eu tout naturellement pour effet d'inciter à mesurer son impact démographique²⁰, mais surtout de placer le sujet au cœur des préoccupations des études plus spécifiquement féministes puisqu'il formait l'un des éléments essentiels de construction sociale du sexe. La revue *Sextant*, organe du Groupe interdisciplinaire d'études sur les femmes de l'Université libre de Bruxelles, a donc consacré un numéro spécial aux servantes belges, italiennes et suisses²¹ en dressant au passage un utile état de la question des domesticités²².

En même temps s'affirmait le paradigme d'une *World History*, conçu dans les universités américaines et vulgarisé depuis 1990 par le *Journal of World History Quarterly*. L'histoire des domesticités a donc cherché à élargir ses prises au maximum. En témoigne le très vaste *Servant Project* piloté depuis l'université de Liège par Suzy Pasleau et Isabelle Schopp, avec la participation pour la France de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales. Mais les actes très fournis qui en ont résulté, publiés par Antoinette Fauve-Chamoux sous un titre explicitant la démarche, alignent des contributions portant, outre sur des considérations d'ordre général, sur des terrains aussi variés que l'Espagne, la Galice, la Suède, la Bohême, la Norvège, l'Allemagne, l'Angleterre, Rome, l'Ecosse, la Belgique, l'Irlande et, hors d'Europe en dépit du titre de l'ouvrage, les Etats-Unis, le Japon, la Turquie et l'Inde précoloniale²³. Significativement, la France est ici la grande absente, faute de travaux novateurs. Si tant est qu'un sujet puisse être épuisé, celui des domesticités françaises est pourtant loin de l'être. Au moins trois grands champs de recherche s'offrent à être explorés ou fouillés plus minutieusement.

1. RÉFLÉCHIR SUR L'ENTRÉE EN DOMESTICITÉ COMME OPPORTUNITÉ TEMPORAIRE

L'histoire étant fille de son temps, un réflexe déterminatif incite sournoisement à retenir anachroniquement des critères contemporains d'identification de l'individu

18. FAY-SALLOIS, Fanny: *Les nourrices à Paris au XIXème siècle*, Paris, 1980.

19. CORBIN, Alain: *Les filles de noce. Misère sexuelle et prostitution*, Paris, 1978; BENABOU, Erica-Marie: *La prostitution et la police des mœurs au XVIIIe siècle*, Paris, 1987.

20. FAUVE-CHAMOUX, Antoinette: «Le surplus des femmes dans la France préindustrielle et le rôle de la domesticité», *Population*, vol. 53 (1998), n° 1-2, p. 359-378.

21. GUBIN, Eliane et PIETTE, Valérie: *Sextant, Revue du Groupe interdisciplinaire d'Etudes sur les Femmes*, n° 15/16 (2001).

22. FAUVE-CHAMOUX, Antoinette: «Domesticité: état de la question. Apport de l'historiographie internationale», *Sextant*, n° 15/16 (2001), p. 9-32.

23. FAUVE-CHAMOUX, Antoinette (éd.): *Domestic Service and the Formation of European identity. Understanding the Globalization of Domestic Work, 16th – 21th Centuries*, Bern – Berlin – Bruxelles – Frankfurt am Main – New York – Oxford – Wien, 2004.

dont, en particulier, l'activité professionnelle. Que vaut réellement l'application aux XVIII^e et XIX^e siècles d'un étiquetage comme «serviteur» ?

Il y a maintenant longtemps qu'ont été distingués les serviteurs à vie des serviteurs en phase d'un cycle de vie, en particulier les jeunes servantes allégeant leur famille d'origine de la charge d'une bouche à nourrir et se constituant sou après sou les économies qui, retenues par leur maître, étaient appelées à constituer la dot indispensable à tout mariage. Spécialiste de ce champ problématique, Antoinette Fauve-Chamoux a assez récemment synthétisé la distinction entre «servitude, service prémarital ou métier»²⁴. Toutefois, hors de cette pratique très courante et bien identifiée, beaucoup d'autres trajectoires de vie pouvaient comporter une phase passée comme «serviteur».

1.1. *Apprentissages et domesticités*

Si l'on excepte les filières formelles d'apprentissage — manécanteries, universités, séminaires, écoles militaires — de très nombreuses carrières professionnelles s'entamaient par l'exercice d'un état défini comme une forme de servitude. Il en était ainsi de l'état d'apprenti, puis de compagnon au sein des métiers réglés. Très comparables, puisque supposant la cohabitation permanente avec le maître, ces étapes pré-ludaient normalement à l'accession à la maîtrise garante d'indépendance sociale et économique, au moins avant que le système corporatif ne bloquât le processus en privilégiant l'hérédité sociale, les fils de maître se trouvant dès lors largement favorisés par rapport aux autres compagnons, notamment les «étrangers» dont les règlements limitaient volontiers le nombre.

Mais être serviteur sous le nom de «commis» ou «d'homme de comptoir» était aussi le moyen d'apprendre la pratique du négoce chez un marchand membre d'un réseau d'interrelations. Tout est résumé par une belle lettre écrite en 1721 par un armateur breton à l'un de ses correspondants prenant la mer vers la Hollande: «vous m'obligerez aussi, Monsieur, de vous informer à quelles conditions on pourrait placer un enfant de famille d'environ quinze ans pour apprendre le commerce chez quelque honnête homme de négociant qui soit bon catholique romain, si c'est en pension, à combien et pour combien d'années il faudrait payer, ou, si l'on ne trouvait pas, s'il ne se trouvait pas par hasard quelque jeune enfant qui voulût bien venir en échange pour apprendre le français, le chiffre et l'écriture à Roscoff. Enfin, Monsieur, faites-moi la grâce d'écrire un petit mémoire instructif des propositions et des maximes du pays, ayant entendu qu'on avait coutume en plaçant un jeune homme chez un fameux marchand qu'on passe un acte pour sept ans, qu'au bout de trois ans on gagne sa pension et dans la suite des appointements suivent [selon] ce dont on est capable, qu'il faut fournir caution en entrant, et que les sept ans étant finis à la satisfaction et au contentement du marchand, qu'il est de la règle que ledit marchand procure à son commis toutes ses correspondances dans quelque endroit où il veuille s'établir et qu'il écrive pour cela

24. FAUVE-CHAMOUX, Antoinette: «Domesticité et parcours de vie. Servitude, service prémarital ou métier ?», *Annales de démographie historique*, n° 1 (2009), p. 5-34.

une lettre circulaire à tous ses correspondants pour les prier de s'adresser à ce jeune marchand dont il répond tant de la capacité que de la droiture et de la bonne foi dans le commerce²⁵». Effectivement, les recensements prouvent presque unanimement que les maisonnées marchandes se singularisaient par un effectif significativement étoffé, que la présence au foyer de ces «serviteurs» un peu particuliers expliquait en très grande part. Des études de cas montrent aussi que l'intégration pouvait également être matrimoniale, l'ancien «commis» épousant une fille de son maître avant de lui succéder. À Lyon, plusieurs immigrants recensés comme «serviteurs» de commerce en 1597 furent enregistrés comme «marchands» en 1636²⁶. Ce type d'observation se répète chez les «frater» travaillant chez les chirurgiens, chez les «garçons» employés par les apothicaires, chez des «précepteurs» en attente de bénéfice ecclésiastique ou encore chez de nombreux «clercs» apprenant la pratique chez un procureur ou un avocat pour minimiser la durée d'un coûteux cursus universitaire.

1.2. L'entrée «en condition» comme solution d'attente

En dehors de ces phases initiales de cycles de vie, il semble que l'entrée «en condition», c'est-à-dire comme serviteur, ait été utilisée comme expédient temporaire intégré dans une pluriactivité professionnelle saisonnière. Les études de masse font ici totalement défaut, car elles supposent de difficiles jumelages entre les registres paroissiaux de communes éloignées du lieu où les serviteurs ont pu être identifiés à l'occasion d'une recherche nominative et les recensements de population ou les dénombrements des «étrangers». La réflexion n'est encore supportée que par des exemples stimulants, mais isolés.

Chaque fois que l'étude des livres de raison a mesuré des temps de séjour des serviteurs chez un même maître, elle a souligné leur brièveté, de l'ordre de quelques mois²⁷. Tout comme les domestiques de l'âpre notaire bisontin Barbier, ceux du receveur des tailles Valesque ou de l'échevin de Lyon Brac ne restaient guère au service, les femmes étant moins promptes à partir que les hommes²⁸. Les sources judiciaires parisiennes du XVIIIe siècle brossent un tableau analogue, avec au moins un changement de maître par an²⁹.

A ce stade de la recherche, il semblerait que l'entrée en condition en ville a pu être intégrée à une stratégie d'optimisation des migrations saisonnières. Tous les migrants montagnards n'étaient pas maçons, scieurs de long, tailleurs de pierre, frotteurs de

25. Fonds de la Porte Noire; M. De la Porte Noire à M. Siochant de Kersabiec, 20 janvier 1723 (archives de l'auteur).

26. ZELLER, Olivier: *Les recensements lyonnais de 1597 et de 1636*, op. cit.

27. GUTTON, Jean-Pierre: op. cit.

28. GRESSET, Maurice: *Une famille nombreuse au XVIIIe siècle: le livre de raison d'Antoine-Alexandre Barbier, notaire et vigneron bisontin (1762-1776)*, Toulouse, 1981, 180 p.; ZELLER, Olivier: «Rapports ancillaires et mobilité des domestiques à Lyon au XVIIIe siècle», *Histoire, économie et société*, vol 11, n°2, (1992), p. 237-275.

29. ROCHE, Daniel: *Le peuple de Paris. Essai sur la culture populaire au XVIIIe siècle*, Paris, 1981, p. 70.

parquet ou ramoneurs. D'autres s'engageaient comme laquais ou comme porteur de chaise. Or, ceux-ci semblaient absolument insensibles aux dispositifs de fidélisation mis en place par leur maître. L'heure venue de retourner au village, ils repartaient, quitte à perdre tout ou partie de leurs gages. Il leur aurait donc suffi d'être hébergés et nourris sans avoir à grever les maigres ressources alimentaires de leur famille d'origine. Certes, l'hypothèse est encore fragile. Mais l'intérêt à la fois renouvelé et puissant envers les écrits du for privé en général³⁰ et pour les livres de raison en particulier est de nature à constituer des échantillons de comptabilités de maître conservant la trace du passage de centaines de serviteurs urbains, donc d'éprouver ce caractère de saisonnalité et, en tout cas, de mesurer le *turn-over*³¹.

Fortement suggérée par des sources dispersées, une autre forme de pluriactivité intégrant des périodes de domesticité peut avoir caractérisé des trajectoires oscillant sur les confins de la marginalité. Les sources judiciaires et, en France plus particulièrement, les archives de la Maréchaussée conservent souvent des interrogatoires de vagabonds. Certes, il faut faire la part de la mise en conformité du discours aux normes judiciaires et morales inévitablement inhérente à ce type de récit. Si nul n'était assez fou pour se déclarer déserteur ou pour avouer s'être «absenté» de sa paroisse à la suite de quelque mauvaise «affaire», beaucoup, racontant leur vie, égrenaient des étapes passées en mendiant, puis comme travailleur agricole ou comme petit marchand, comme marin, ou comme valet... Retracer un nombre significatif de ces trajectoires picaresques reste une gageure. À défaut de tout espoir de disposer des propres écrits de misérables massivement illettrés, il ne reste d'autre solution que de croiser leurs déclarations avec les sources connues dans les lieux ayant jalonné leur parcours.

1.3. *Serviteurs en fin de vie*

La surreprésentation des serviteurs français dans les classes d'âge entre 15 et 19 ans, ainsi qu'entre 20 et 25 ans, est aujourd'hui largement démontrée. Pour une large part, elle traduit l'importance numérique des «life-cycle servants». On a beaucoup moins souvent souligné l'entrée ou le retour en domesticité d'hommes et de femmes plus âgés, très probablement tombés dans l'isolement ou la vulnérabilité économique et ayant recherché un toit pour finir leurs jours dans des conditions préférables à celles des hôpitaux qui, en tout état de cause, avaient tendance à poser des conditions d'âge de plus en plus sélectives.

Pour saisir le phénomène, il faut disposer de sources transversales assez précises pour avoir consigné l'âge des serviteurs des deux genres, ce qui ne se présente que rare-

30. www.ecritsduforprive.fr

31. MOUYSSET, Sylvie: *Papiers de famille. Introduction à l'étude des livres de raison (France, XVe-XIXe)*, Rennes, 2008, 352 p.; MOUYSSET, Sylvie, BARDET, Jean-Pierre, RUGGIU, François-Xavier: *Car c'est moy que je peins. Écritures de soi, individus et liens sociaux (Europe, XVe-XXe siècles)*, Toulouse, 2010, 284 p.; BARDET, Jean-Pierre, ARNOUL, Elisabeth, RUGGIU, François-Joseph: *Les écrits du for privé en Europe du Moyen Âge à l'époque contemporaine. Enquêtes, analyses, publications*, Bordeaux, 2010.

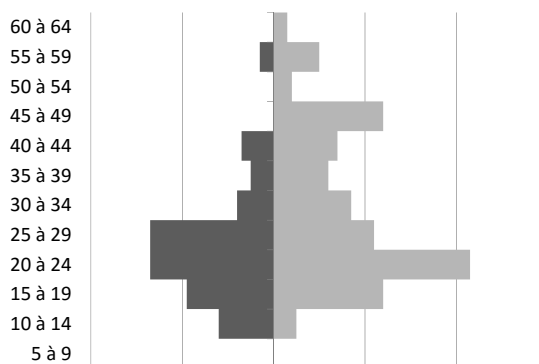


Figure 1: Répartition par âge des serviteurs à Arbois en 1779

ment. Ordinairement, les recensements s'attachaient à décrire préférentiellement les hommes, qui peuvent être soit suspects, soit mobilisables. Étudié par Lilian Herrmann, le recensement de la petite ville d'Arbois en 1779 forme à cet égard une source idéale³².

Bien que ne représentant que des effectifs peu étoffés, la pyramide démographique tirée de ce beau document est particulièrement éloquente. Sans surprise se lit l'importance numérique des filles de 15 à 19 ans et, surtout de 20 à 24 ans, ce qui correspond à l'évidence au «service prémarital». Elles sont alors deux fois plus nombreuses que leurs homologues masculins. Ensuite, leur effectif décroît régulièrement jusqu'à la tranche d'âge allant de 35 à 39 ans. Dès la quarantaine, la tendance s'inverse, le nombre des servantes augmentant entre 45 et 49 ans, et reste important jusque dans la tranche allant de 60 à 64 ans. Significativement, le nombre de domestiques féminins âgés de 45 à 49 ans est comparable à celui des 15 à 19 ans ! Une interprétation s'impose: face au veuvage et au déclassement social qu'il signifie quatre fois sur cinq, l'une des réponses possibles est le retour à l'état de domestique. En effet, seules les femmes de la bourgeoisie disposent de rentes et de biens fonciers leur conservant l'autonomie économique et la conservation de leur statut social au-delà de la mort de leur mari. Sauf dans une élite artisanale, où les veuves assurent la pérennité de l'atelier quand les règlements les autorisent à faire travailler des compagnons, la mort du chef de feu précarise rapidement les femmes dont l'âge exclut le remariage. Quand elles ne peuvent pas bénéficier d'une intégration dans la groupe familial d'un de leurs enfants, elles en sont souvent réduites à s'agréger à une communauté de veuves, partageant des ressources occasionnelles et un habitat précaire.

Le contre-exemple masculin apparaît nettement: à partir de 30 ans, il est rare d'être serviteur et les quelques exemples rencontrés ne témoignent pas nécessairement

32. HERRMANN, Lilian, «Arbois au XVIIIe siècle. Une petite ville vigneronne vue à travers ses recensements», dans ZELLER, Olivier (dir.): «Petites villes d'Europe», *Cahiers d'Histoire*, tome 43, n° 3 – 4 (1998), p. 489-511.

d'un retour en condition, mais semblent résulter de la simple érosion par la mortalité. Evidemment, il ne s'agit ici que d'un cas isolé. Mais la vérification de l'observation au fil de nouvelles études est imaginable, une nouvelle fois par le croisement des sources d'état-civil, paroissial ou républicain, avec les leçons des meilleurs recensements.

2. RECONTEXTUALISER LES RELATIONS DOMESTIQUES DANS L'HISTOIRE LONGUE DES RAPPORTS SOCIAUX

Dès la première vague de publications, l'histoire des serviteurs français a été d'emblée confinée dans le huis clos des relations entre maître et serviteurs³³. Ce type de questionnement a abouti à trois constatations: la lente distension des liens de cohabitation, l'évolution du lien de fidélité depuis la récompense jusqu'aux conventions de gages, et la montée de la crainte et du mépris envers les serviteurs.

Il importe certainement d'élargir les perspectives et de recontextualiser ces évolutions dans une histoire plus générale des rapports sociaux.

2.1. Deux mises à distance successives

En premier lieu, un rapprochement s'impose, entre la déconsidération du serviteur amorcée au XVIIe siècle et généralisée au XVIIIe et le changement radical d'attitude envers le pauvre³⁴. Au cours du XVIIe siècle, celui-ci cesse d'être le membre souffrant de Jésus-Christ pour être ressenti comme un danger social. Or, le serviteur est, au moins potentiellement, un pauvre. «Domestique sans condition» est une définition extrêmement péjorative, qui fait un suspect aux yeux de la loi de tout serviteur dépourvu d'engagement depuis quelques semaines. Au moins quatre connotations négatives finissent par être attachées au serviteur comme au pauvre: l'insolence, qui constitue une insulte aux hiérarchies reconnues, le blasphème, qui attire le courroux divin sur la communauté, l'immoralité, qui incite à recommander d'éloigner les enfants de ces initiateurs sexuels, et l'oisiveté, mère de tous les vices. L'un et l'autre sont justiciables du retranchement social décrit par Michel Foucault³⁵. Le bon pauvre est un pauvre connu, croyant, humble et reconnaissant. Le bon serviteur est un serviteur discret et fidèle. Il reste sans doute beaucoup à dire au-delà de ces analogies de forme et de chronologie. À cet égard, l'analyse structurelle de textes par les méthodes chères aux littéraires serait riche d'enseignements.

Elles renverraient sans doute aussi aux justifications de la seconde mise à distance des serviteurs qui se produisit au cours des XVIIIe et XIXe siècle à l'intérieur du cadre domestique. C'est un truisme que de rappeler que les conceptions architecturales sont en rapport avec les relations sociales ou sont porteuses de projet dans le même

33. SABATIER, Jacqueline: *op. cit.*; MAZA, Sara, *op. cit.* PETITFRERE, Claude: *op. cit.*

34. GUTTON, Jean-Pierre: *La Société et les Pauvres. L'exemple de la Généralité de Lyon. 1534-1789*. Paris, 1971.

35. FOUCAULT, Michel: *Histoire de la Folie à l'âge classique*, Paris, 1972.

domaine. Les historiens français ont récemment insisté sur l'importance des projets d'architecte, même quand ils sont restés lettre morte. L'assignation aux serviteurs de lieux définis, la limite posée entre espace servile et espace familial, la création de «bouges» constituant des espaces de vie à la fois collectifs et éloignés sont autant de marqueurs d'une ségrégation croissante. Le XIXe formalisera le système en inventant la chambre de bonne sous les toits; Michelle Perrot a légitimement insisté sur l'importance des systèmes funiculaires de sonnettes, qui permit aux petits bourgeois de tenir la servante à distance tout en la conservant disponible en permanence³⁶.

2.2. *L'accession au statut de chef de feu*

En second lieu, la période moderne marque chez les serviteurs de boutique et d'atelier une évolution fondamentale. D'une part commence le processus changeant les compagnons célibataires et habitant chez leur maître en ouvriers chefs de famille disposant de leur propre logement. Les métiers hautement qualifiés initièrent le mouvement. Par exemple, les maîtres imprimeurs lyonnais ne cessèrent de résider rue Mercière du XVe au XVIIIe siècle, mais leurs compagnons gagnèrent le quartier de la rue Groslée, tout proche mais nettement moins riche. En même temps, l'évolution des salaires nominaux était loin de suivre l'envolée des prix réels. D'où la mise en œuvre de formes de revendication concertées: la grève, l'interdit jeté sur une ville, les pressions exercées sur les maîtres par les «devoirs», appelés à devenir les tout-puissants «compagnonnages» du XIXe siècle. En réaction persista jusqu'au-delà du Second Empire la volonté d'exercer un étroit contrôle sur les salariés itinérants en exigeant qu'ils fissent viser leur livret ouvrier par les autorités à chaque changement d'employeur.

Evidemment, la transformation du compagnon-serviteur en compagnon-salarié et l'accès des domestiques à un domicile privé ne se firent pas partout au même rythme ni avec la même fréquence. Les villes capitales et, plus généralement, les grandes villes ont constitué des théâtres propices. En s'appuyant sur une étude sérielle d'inventaires après décès, Daniel Roche a établi que 47% des serviteurs parisiens entre 1775 et 1790 ne résidaient pas chez leur maître, mais disposaient d'un domicile, tandis que 90% des salariés étaient locataires³⁷. À l'égard des compagnons, le beau recensement d'établissement de la Capitation de Moulins³⁸ permet de saisir une étape dans une telle évolution. Compte tenu de la minceur des effectifs, la comparaison des tailles de feu et des taux de féminité tentée métier à métier entre les feux de maître et les feux de compagnon n'a que valeur exploratoire, et suggère l'image de compagnons chefs de feux plus réduits et moins féminisés que ceux des maîtres. En revanche, une constatation est régulièrement marquée: les compagnons chefs de feu étaient déjà plus nombreux que les compagnons hébergés par le maître.

36. PERROT, Michelle: «Les premières sonnettes à domestiques», *L'Histoire*, n° 49, (1982), p. 98-99.

37. ROCHE, Daniel: *Le Peuple de Paris*, *op. cit.*

38. Archives départementales de l'Allier, C 91 (1696), recensement de la ville de Moulins pour l'établissement de la Capitation.

Tableau 1. Compagnons logés et compagnons chefs de feu à Moulins en 1696

	Cordonniers	Sergiers	Charpentiers	Couteliers	Tonneliers	Bonneters	Menuisiers
Maîtres	43	17	14	48	7	10	19
Compagnons corésidents	9	0	1	7	0	4	3
Taille moyenne du feu de maître	4,3	3,7	4,3	4,3	3,3	3,7	4
Féminité du feu de maître (%)	52,7	51,6	56,7	48,5	39,1	35,1	45,1
Compagnons chefs de feu	10	13	14	9	4	8	4
Taille moyenne du feu de compagnon	3,2	3,5	3,23	4,1	2,8	4	2,75
Féminité du feu de compagnon (%)	51,7	51,3	52,2	48,5	54,5	59,4	36,4

Le phénomène était loin d'intéresser tous les métiers de la même manière. En 1696, le recensement du Puy-en-Velay ne trouva que vingt-huit compagnons parmi les chefs de feu: six tisserands, cinq cordonniers, quatre charpentiers, trois boulangers, deux tanneurs, deux bonnetiers, un tailleur, un blanchier, un bouteiller, un épinglier et un maçon³⁹. Leur spécificité professionnelle était donc assez proche du tableau décrit pour Moulins. Quant aux caractéristiques de leur feu, elles s'établissaient à une moyenne de 2,7 personnes avec un taux de féminité de 52,6%. En l'état, tout laisse présumer que les métiers les plus pauvres du cuir, du textile et du bois étaient les plus propices à de tels établissements indépendants.

2.3. Instabilité du marché et stratégies de maîtres

Enfin, la mise en relation du maître et de son nouveau serviteur finit par constituer un véritable marché, avec ses lois. Cette confrontation de l'offre et de la demande est notamment attestée par de multiples auteurs de «petits prônes» et d'auteur de morale religieuse domestique, généralement curés de paroisse davantage avertis des contingences quotidiennes que les théologiens. Tous recommandent, aux maîtres comme aux serviteurs, de ne pas abuser d'une situation de pénurie ou d'abondance d'offre, les uns en rognant les gages, les autres en augmentant leurs prétentions.

Dans cette confrontation d'acteurs économiques, le maître n'occupait pas nécessairement la position de dominant qu'on lui prêterait volontiers *a priori*. Si tel avait été le cas, les renvois auraient été courants. Or, les livres de gages montrent leur relative rareté parmi les mobilités de sortie. Surtout, aucun maître ne se serait gratuitement hasardé à mettre en place des stratégies de fidélisation consistant à promettre un premier niveau

39. Archives départementales de la Haute-Loire, 1C 1028 (1696), recensement de la ville du Puy-en-Velay pour l'établissement de la Capitation.

de gages pour la première année de service, avec menace de perte intégrale en cas de départ prématuré, puis à faire miroiter des augmentations substantielles, parfois rétroactives, pour une deuxième, voire une troisième année de service sans interruption. Fait significatif, ces anticipations de maître ne s'étendaient jamais plus avant dans l'avenir. Non moins significativement, ces dispositifs ne semblent pas avoir été particulièrement efficaces. Quand le serviteur voulait partir, il partait, quitte à proposer son successeur⁴⁰. Sa sortie d'une maison pouvait se motiver par le désir de trouver une meilleure condition, par l'appel des nécessités familiales, ou par des facteurs purement répulsifs, tels l'abandon d'un mauvais maître. Hélas, très peu de sources permettent de saisir les éléments de la «subjectivité domestique». On sait bien que, théoriquement, les serviteurs étaient censés produire lors de tout engagement un certificat du maître précédent, et il est possible de rêver d'en exploiter de petites liasses, éventuellement accompagnées d'un humble carnet lorsqu'elles concernaient un domestique alphabétisé. Mais les archives des humbles sont infiniment plus rares que les fonds de famille accumulés au fil des lignées élitaires, qui ont souvent bénéficié de la stabilité résidentielle et de la valorisation du patrimoine familial. Le long célibat des serviteurs excluait aussi ce mode de transmission; il n'est guère possible d'espérer que de très rares trouvailles heuristiques au hasard de la conservation de papiers dans un dossier policier ou judiciaire.

Les sources autographes ne concernent donc que des compagnons, serviteurs de métier. Aux yeux des compagnons imprimeurs étudiés par Robert Darnton aussi bien qu'à travers les dires du vitrier Ménétré, les bons rapports entre maître et serviteurs se définissaient par le respect mutuel, par la convivialité et par la qualité du manger et du boire⁴¹. Dans ce même monde des chantiers et des ateliers, toute l'histoire compagnonique chante les mêmes valeurs collectives. L'action clandestine des «devoirs» constituait d'abord un réseau de recrutement efficace grâce aux «rôleurs» qui répartissaient les nouveaux arrivés à la «cayenne» entre les maîtres demandeurs de main d'œuvre; en même temps, elle opposait aux plus durs de ces derniers un puissant contre-pouvoir en assurant par la violence leur *boycott* — l'interdit — qui pouvait frapper des villes entières.

Ainsi, le marché se caractérisait sans doute par un niveau élevé de tension. Sa mesure peut être tentée par l'étude des temps de remplacement au sein des domesticités décrites par les livres de gages. Les structures de ce même marché des serviteurs restent discrètes, mal connues. Certes, sur le plan informel, on connaît, au moins dans le cas des maisonnées de l'élite urbaine largement possessionnées à la campagne, le recrutement des serviteurs parmi les enfants des exploitants agricoles du domaine, recommandés qui par un régisseur, qui par le curé de la paroisse; ce modèle peut sans doute être étendu à tous les cas d'instrumentalisation discrète de certificats de moralité accordés par des notables, si importants dans une société de la recommandation dans

40. ZELLER, Olivier: *Rapports ancillaires... op. cit.*

41. DARNTON, Robert: *Le grand massacre des chats. Attitudes et croyances dans l'ancienne France*, Paris, 1985, 282 p.; ROCHE, Daniel: *Journal de ma vie. Jacques-Louis Menétré, compagnon vitrier au XVIIIe siècle*, Paris, 1982.

laquelle être «avoué» par une personne de qualité constituait un gage d'honorabilité à la fois précieux et protecteur. Mais d'autres «sentiers invisibles» étaient certainement parcourus. Ils n'apparaissent en pleine lumière que lorsqu'un livre de gages comporte des rubriques successives concernant des serviteurs de la même origine, des «pays», voire des membres de la même parentèle. Seuls quelques cas signalés sont véritablement évidents, à l'exemple du réseau suisse pourvoyant les demeures parisiennes de portiers réputés excellents.

Une structuration formelle du marché n'apparut qu'au XVIIIe siècle, dans les grandes villes seulement et à propos de serviteurs qualifiés. Les sociologues ont récemment démontré tout le parti qu'une saisie des attentes sociales pouvait tirer de l'analyse des annonces immobilières, le choix des arguments et l'emploi du vocabulaire variant en fonction de la clientèle choisie pour cible commerciale. Il serait sans doute fructueux de se livrer à une démarche comparable en partant des centaines d'annonces parues dans les gazettes et autres feuilles locales après 1750. La confrontation sémantique des modes de rédaction des profils idéaux selon les maîtres et des curriculum avantageux pour les serviteurs pourrait sans nul doute permettre de définir le jeu des rôles. La lecture des «Affiches», petit journal d'annonces publié chaque semaine à Lyon montre l'importance attachée à l'âge, à la compétence si ce n'est à la polyvalence, mais également la distinction qualitative que permettent le niveau d'instruction, le soin des apparences et du langage, et, toujours, les anciennes «appartenances» dispensatrices de certificats. Dans le même sens se placerait l'étude du fonctionnement des bureaux de placement. Quelques-uns apparurent au XVIIIe siècle, parfois aussi étroitement spécialisés que l'éphémère bureau des nourrices de Lyon, dont la vocation était moins de procurer un emploi à des femmes que de tenter de freiner l'effrayante mortalité infantile qui résultait de l'envoi hâtif des nouveau-nés à la campagne⁴². Exploitant une forte demande petite-bourgeoise de serviteurs sélectionnés, ces officines de placement se multiplièrent au XIXe siècle; l'étude de leurs dispositifs de filtrage et d'orientation serait puissamment révélatrice des stéréotypes ancrés dans les mentalités.

Reste tout ce qui revient à des stratégies de composition du groupe familial qui étaient sans doute largement inspirées par cette recherche de fidélité que les seules dispositions contractuelles étaient impuissantes à garantir. Le contrôle de la nuptialité des enfants par des «pères tenants» aboutissait à maintenir certains d'entre eux au foyer pour satisfaire leurs besoins de main d'œuvre, de service ou de gestion. La souffrance sociale des cadets frappait des fils tenant lieu de compagnons, des filles «anciennes» maintenues dans le célibat, chargées de la maison et de leurs neveux et nièces et des hommes au destin bloqué servant leur père, puis leur aîné en dispensant d'employer un commis ou un clerc. La différence objective entre ces cadets et des serviteurs était matériellement mince; subjectivement restaient le sentiment d'appartenance à la famille et le partage du capital d'honneur du nom porté⁴³.

42. GARDEN, Maurice: *Lyon et les Lyonnais au XVIIIe siècle*, op. cit.

43. ZELLER, Olivier: «Mobilités individuelles, cycle et vieillissement d'une famille. Le livre de raison d'un échevin lyonnais du XVIIIe siècle», *Annales de démographie historique*, n° 2 (2004), p. 119-142.

Par ailleurs, des collatéraux étaient fréquemment employés comme serviteurs. Le cas de neveux en apprentissage était très répandu. Mais il pouvait aussi s'agir de veuves intégrées au foyer de leur frère, nettement plus rarement à celui de leur sœur mariée. De telles situations sont difficiles à appréhender, car toutes les sources qui n'obéissent pas à des objectifs fiscaux nécessitant l'identification des serviteurs avaient tendance à privilégier les définitions par la parenté. Les exemples ne se grappillent qu'au hasard des sources: par exemple, à Moulins en 1696, le chirurgien Jean Bazin, veuf chargé de deux enfants en bas âge, héberge sa sœur «qui sert de servante»; de même l'archer de la Prévôté Jean Lucat accueille «la sœur de sa femme qui tient lieu de servante»⁴⁴. De telles observations se répètent sporadiquement dans les recensements d'Arbois au XVIII^e siècle. Il est hautement probable que beaucoup de membres de la parentèle enregistrés comme «nourris par charité» relevaient en réalité de la condition servile. *In fine*, cette interpénétration des cercles de la famille et de la domesticité constitue un vrai sujet à intégrer dans les problématiques mêlées de la solidarité privée et de la transmission. Ces quelques remarques n'ont de sens que dans la mesure où elles se trouvent intégrées à une reconstitution du cours de la vie des maîtres, et pas seulement de celui des serviteurs. Étudiant Turin au XVIII^e siècle, Simona Cerrutti a su montrer que le niveau de leur emploi par les artisans variait au fil de la propre trajectoire de ces derniers. Faible chez les maîtres récemment établis, elle culminait chez des quadragénaires à l'apogée de leur activité, puis déclinait ensuite⁴⁵. Quand les livres de gages permettent de suivre une domesticité dans le long terme, ils dépeignent une réalité semblable. Un jeune couple se contente de la femme de chambre de Madame, puis engage de plus en plus de serviteurs pour répondre aux besoins du service de sa progéniture — nourrice, filles d'enfants, puis précepteur — et pour assumer les nécessités de son train de vie — cuisinier, laquais, hommes de cheval, porteurs de chaises — et de son activité professionnelle — secrétaire et autres clerks. Ensuite, la maisonnée se réduit, une servante ou quelque vieille parente suffisant sur les vieux jours⁴⁶.

3. UN DÉTERMINANT ESSENTIEL DES SYSTÈMES DÉMOGRAPHIQUES URBAINS

3.1. Un facteur majeur de différenciation sociale des maisonnées

La taille des domesticités était étroitement liée à l'appartenance socio-professionnelle du maître. Dès 1986, Claude Petitfrère a publié des statistiques tirées des recensements d'Angers en 1769, de Tours en 1773 et de Saumur en 1790. Elles montrent que les élites formées des officiers royaux, des professions libérales et intellectuelles, des

44. Archives départementales de l'Allier, *loc.cit.*

45. CERUTTI, Simona: *La ville et les métiers. Naissance d'un langage corporatif (Turin, 17e-18e siècle)*, Paris, 1990; *Mestieri e privilegi. Nascita delle corporazione a Torino, secoli XVI-XVIII*, Torino, 1992.

46. ZELLER, Olivier: «Mobilités...», *op. cit.*

rentiers et des principaux industriels et négociants employaient entre 61,5% et 66,7% des serviteurs, le clergé entre 6,2% et 14,5%, les artisans et les boutiquiers autour de 21%. Une étude plus poussée portant sur Saumur en 1790 a montré en même temps que le taux de masculinité des domesticités n'était que de 9,7 % dans les maisons ne comptant qu'un unique serviteur, mais qu'il montait régulièrement jusqu'à 57% dans le cas des domesticités formées d'au moins quatre serviteurs. Clairement, lorsqu'une famille se trouvait en état de s'assurer les services d'un domestique, elle engageait une servante unique, qui présentait le double avantage de la polyvalence, entre maison, boutique et atelier, et de la modicité de ses gages, deux à trois fois inférieurs à ceux d'un serviteur masculin.

Depuis, l'exploitation comparative des recensements, entre autres de Moulins⁴⁷, de Belley⁴⁸ et du Puy-en-Velay⁴⁹, a pleinement vérifié ces observations. Ces régularités trouvent pleinement leur expression dans la spatialité urbaine. Intimement liée au statut socio-professionnels des maîtres, la densité des domestiques par paroisse ou par quartier est un sûr indicateur de la géographie sociale d'une ville. La population des quartiers peuplés de grands marchands ou de l'élite administrative et judiciaire était riche de serviteurs. En revanche, dans les quartiers pauvres, seuls les habitants jouissant d'une situation relativement notable, qui participaient souvent au contrôle social local, disposaient d'une petite domesticité. Le développement des S.I.G (Systèmes d'Information Géographique) permettra dans l'avenir de cartographier ces phénomènes, et on peut attendre de l'éloquence des cartes une représentation à une échelle plus fine de la présence des serviteurs, genre par genre, spécialité par spécialité.

3.2. *Feux masculins et feux féminins: la sélection des domestiques*

L'histoire des femmes a constitué en réflexe méthodologique l'établissement de comparaisons selon les genres. Quel que soit le recensement de population utilisé se répète une constatation⁵⁰. Les feux féminins comportent moins souvent des enfants que les feux masculins. Le veuvage étant, hors des élites, très souvent synonyme de pauvreté, ce fait résulte très probablement des différences de stratégie de composition du groupe familial: les veuves auront plus souvent placé leurs enfants à l'extérieur pour alléger la charge alimentaire, tandis que les veufs, socialement beaucoup moins vulnérables et accédant nettement plus facilement au remariage, auront pu conserver à leur feu une descendance constituant leur main d'œuvre. Il est également établi que, même lorsque les enfants avaient été gardés dans un feu féminin, ils étaient, en moyenne, net-

47. Archives départementales de l'Allier, *loc. cit.*

48. Archives départementales de l'Ain, Belley, HH 9 (1694). Recensement de la ville de Belley pour l'établissement de la Capitation.

49. Archives départementales de la Haute-Loire, *loc. cit.*

50. ZELLER, Olivier: «Espaces féminins et formes ségréatives dans les villes d'Ancien Régime», dans Annie Bleton-Ruget, Marcel Pacaut et Michel Rubellin (éds.), «*Regards croisés sur l'œuvre de Georges Duby: femmes et féodalité*», Lyon, 2000, p. 301-312.

tement moins nombreux que ceux qui vivaient avec un père veuf. Mais l'observation se répète trait pour trait à propos des serviteurs. Les femmes chefs de feu avaient moins souvent une domesticité que leurs homologues masculins; quand elles en avaient une, elle était de taille plus réduite. Et il est possible d'ajouter: les femmes avaient une domesticité nettement plus féminisée que les hommes.

Tableau 2. Genre des maîtres et répartition des serviteurs dans quatre villes françaises

	Feux	Feux féminins			Feux masculins		
		Taux de feux avec serviteurs	Domesticité moyenne	Féminité des serviteurs	Taux de feux avec serviteurs	Domesticité moyenne	Féminité des serviteurs
Belley 1694	534	16,7 %	1,33	75,- %	33,- %	1,96	58,1 %
Le Puy 1695	2366	11,4 %	1,35	80,5 %	20,8 %	1,46	68,6 %
Moulins 1696	2647	14,8 %	1,41	73,9 %	20,3 %	1,66	58,5 %
Briançon 1724	810	8,- %	1,25	66,7 %	9,2 %	1,42	60,9 %

Tout un ensemble de motifs peut être invoqué pour rendre raison du phénomène. En premier lieu, le contrôle social sanctionnait défavorablement la cohabitation d'une femme seule avec un serviteur masculin, par exemple par le charivari; on sait même que cette situation était radicalement exclue chez les calvinistes les plus intransigeants. Les exceptions relevées çà et là procédaient souvent d'une volonté de transmission de l'activité professionnelle dans l'attente de l'accession d'un fils à la maîtrise pour remplacer le père décédé. De leur côté, les organisations de métier étaient éminemment soucieuses de stabilisation du nombre des ateliers, et la favorisaient au besoin en transformant en maître un compagnon épousant une veuve. En second lieu, le décès du père provoquait fréquemment l'éclatement du feu, le placement rapide des orphelins et le déménagement d'une veuve qui ne pouvait se maintenir dans son ancien logis et encore moins employer un serviteur. Enfin, ces feux de veuve retenaient préférentiellement les filles, d'un entretien quotidien moins coûteux et susceptibles de participer utilement au travail, par exemple dans les activités secondaires du textile. Et lorsque le niveau de vie préservé permettait de conserver quelque domestique, le choix d'une servante plutôt que d'un serviteur s'imposait en raison de la modicité des gages.

3.3. Les serviteurs, éléments du système démographique urbain

Les grandes lignes du système ayant régi la démographie des villes des années 1450 jusque vers 1850 sont maintenant bien dessinées: un déficit naturel chronique, une immigration continue, mais largement réversible, une nuptialité faible, donc une

natalité insuffisante pour reproduire les générations. Le tableau était aggravé par une nette surmortalité.

Les divergences commencent à l'heure de l'interprétation. Pour les uns, cette démographie aurait résulté de conditions environnementales particulièrement néfastes. Pour les autres, et, notamment, pour Allan Sharlin, il se serait agi d'un système auto-entretenu: le déficit démographique créait des flux d'immigrants plus vulnérables et qui, devant subir un important retard dans leur insertion sociale, n'accédaient au mariage que sur le tard, donc ne produisaient qu'une descendance réduite, d'où la faiblesse globale de la natalité⁵¹.

Il est clair que la concentration dans la ville de serviteurs jeunes, mais massivement célibataires, contribuait fortement à assurer la permanence du système, bien davantage que la présence démographiquement stérile du clergé, numériquement plus faible en France que dans les villes espagnoles. Les premiers comptages effectués à partir des plus belles sources, celles qui permettent de saisir les états matrimoniaux, le démontrent avec force.

Une dernière hypothèse reste à éprouver, qui ne semble n'avoir concerné que la petite minorité des villes qui se singularisaient par leur fonction industrielle. À Lyon, les variations conjoncturelles de la taille des feux ne s'expliquaient nullement par la taille des familles «propres» constituées de personnes reliées par la filiation ou par l'alliance. Elles étaient totalement imputables aux fluctuations du niveau d'emploi des serviteurs, véritable variable d'ajustement⁵². Dans quelle mesure cette observation pourrait-elle être étendue à d'autres villes partageant la même particularité fonctionnelle: Tours, Saint-Chamond ou Nîmes, mais aussi Liège ou Genève ?

Tableau 3. Part des serviteurs dans la population urbaine et impact sur la nuptialité

	Domestiques masculins		Domestiques féminins		Genres confondus	
	Part des célibataires	Part de la population	Part des célibataires	Part de la population	Part des célibataires	Part de la population
Belley 1694	16,5 %	10,7 %	22,- %	14,- %	19,4 %	12,5 %
Le Puy 1695	13,2 %	6,4 %	20,- %	10,5 %	12,5 %	7,4 %
Moulins 1696	13,- %	7,7 %	17,8 %	10,3 %	15,2 %	9,- %

51. SHARLIN, Allan: «Natural decrease in Early Modern City: a reconsideration», *Past and Present*, n° 79, 1978, p. 126-138.

52. ZELLER, Olivier: *Les recensements lyonnais...*, *op. cit.*

CONCLUSION. POUR UNE SOCIO-DÉMOGRAPHIE COMPARATIVE DES SERVITEURS URBAINS

L'histoire des serviteurs nécessite aujourd'hui une révolution heuristique. Il convient de rompre avec les approches pointillistes qu'ont nourries les sources normatives, littéraires ou iconographiques. Certes, des comptages n'expliquent pas tout. Mais la plus belle analyse ne reste qu'un discours de portée incertaine lorsque ses conclusions ne peuvent être pondérées.

Deux perspectives, toutes deux fondées sur la quantification, méritent d'être parcourues. La première est ouverte par l'étude comparative des sources de masse. Les rôles de capitation dressés annuellement au XVIII^e siècle imposent la présence de serviteurs en fonction de leur nombre et de leur genre et présentent l'intérêt de permettre la saisie des rythmes d'évolution dans un temps court. Evidemment, les recensements locaux de l'époque moderne sont potentiellement plus riches, même si la montée de la statistique d'état a eu tendance à confondre les catégories sociales dans des distinctions indifférenciées d'âge et de genre, à l'exemple des enquêtes de Terray et de Turgot dans les années 1770. Il est réaliste d'en attendre deux types de saisie du réel: la variabilité de taille et de composition des domesticités selon l'appartenance sociale des maîtres, et la densité différentielle dans la ville, bien évidente à Paris au XVIII^e⁵³ comme à Lyon aux XVI^e et XVII^e siècles⁵⁴. Il conviendra aussi de rapprocher la composition des domesticités et les spécialisations déclarées des grandes innovations mentales manifestes autour de 1750: le changement d'attitude envers l'enfant, à relier à l'étude des nourrices au domicile du maître, des filles d'enfants et des précepteurs, mais aussi ce que Jean-Pierre Gutton a nommé «la naissance du vieillard», donc la prise en compte des nécessités de vie spécifiques des personnes âgées de plus en plus nombreuses, au moins dans les élites⁵⁵. Dans un champ conceptuel proche, celui de la distension des liens de dépendance s'impose la problématique de la mobilité. Il importe avant tout de confirmer la rapidité du *turn-over* des serviteurs de maison. Seuls des échantillons numériquement suffisants permettront ensuite de proposer des distinctions fondées sur l'âge, la spécialité et les milieux d'origine ou d'accueil.

La seconde perspective doit prendre individuellement le serviteur comme sujet, et répondre à la problématique du «parcours de vie», le «life-course» des précurseurs anglo-saxons, que pratiquent les spécialistes d'histoire de la famille. À peu près tout reste à écrire à propos de la France; quand, en 2009, les *Annales de démographie historique* ont consacré un numéro spécial au thème «Domesticité et parcours de vie», aucune étude française n'a été présentée à côté de travaux portant sur l'Espagne, l'Al-

53. ROCHE, Daniel: *Le peuple de Paris*, op. cit., p. 69.

54. ZELLER, Olivier: *Les recensements lyonnais*, op. cit.

55. GUTTON, Jean-Pierre: *Naissance du vieillard. Essai sur l'histoire des rapports entre les vieillards et la société en France*, Paris, 1988.

lemagne, le centre de l'Europe et l'Italie⁵⁶. Or, il est maintenant possible de constituer d'importants échantillons de serviteurs à partir des centaines de livres de raison maintenant bien repérés dans les fonds publics.

La connaissance des paroisses d'origine permet trois approches différentes. D'abord, l'étude cartographique des origines migratoires doit vérifier des constatations encore très fragiles, qui dessinent des espaces de recrutement masculins plus vastes que les espaces féminins, la tendance générale étant à une importante dilatation⁵⁷.

Ensuite, elle appelle une mise en œuvre de la méthode bien éprouvée de reconstitution des familles. Qui est promis au voyage vers la ville pour entrer en condition ? Il conviendra d'examiner les âges, les origines sociales et, surtout, le rang dans la fratrie.

Enfin, si les célibataires définitifs restent souvent socialement transparents, le devenir du domestique peut être perçu à l'occasion de son mariage, qu'il s'agisse d'une forme majeure d'intégration à la population urbaine ou de la preuve du retour dans la communauté rurale d'origine. Irrémédiablement, les plus importantes incertitudes continueront de porter sur la mortalité. Le sort tragique des servantes d'ouvriers en soie mourant à l'Hôtel-Dieu de Lyon avant d'avoir atteint leurs vingt ans constitue sans doute un cas extrême⁵⁸. Mais l'obstacle majeur tient au fait que les sépultures de serviteurs inscrites sous cette appellation ne peuvent renseigner que le *cursus* de ceux qui sont morts avant d'avoir changé d'identité professionnelle.

In fine, une histoire féconde des serviteurs en France ne peut résulter que d'une démarche résolument comparative, ce qui n'exclut nullement les études de cas permettant d'atteindre le degré de finesse d'analyse interdite aux statistiques de masse. Or, la documentation utilisée jusqu'à aujourd'hui repose en large part sur l'exemple de villes de Parlement. Il manque ici un nombre suffisant et diversifié d'études locales soucieuses de se référer aux spécificités fonctionnelles locales et de suivre les évolutions. À ce prix pourront sans doute être levées les incertitudes attachées à une condition de serviteur reconnue comme ayant été intrinsèquement ambiguë.

56. *Annales de démographie historique*, 2009, «Domesticité et parcours de vie», (contributions d'Antoinette Fauve-Chamoux, Renate Duerr, Mikolaj Szoltysek, Ofelia Rey Castelao, Maria Casalini), n°1 (2009), p. 5-151.

57. ROCHE, Daniel: *Le peuple de Paris*, op. cit.; Zeller, Olivier: «Rapports ancillaires...», op. cit.

58. GARDEN, Maurice: *Lyon et les Lyonnais au XVIIIe siècle*, op. cit.

ANNEXE: POIDS DÉMOGRAPHIQUE ET FÉMINITÉ DES SERVITEURS DANS LES VILLES FRANÇAISES D'ANCIEN RÉGIME⁵⁹

	Date de recensement	Poids démographique des serviteurs	Taux de féminité des serviteurs
Lyon	1597	12,8%	35,2%
Lyon (6 quartiers)	1636	27,2 %	43,4 %
Bourg-en-Bresse	1636	15,6%	57,0%
Dôle	1688	14,9%	58,9%
Belley	1694	12,5%	59,7%
Toulouse	1695	10,0%	61,4%
Le Puy	1695	7,4%	71,1%
Aix-en-Provence	1695	8,1%	
Moulins	1696	9,1%	60,6%
Briançon	1724	6,1%	61,3%
Grenoble	1725	9,6%	66,5%
Rouen	1728		58,0%
Arbois	1756	6,7%	60,0%
Montbrison	1759	9,6%	75,0%
Châteaugontier	1761-1768		75,5%
Sablé	1761-1764		61,8%
Le Mans	1761-1768	10,8%	64,4%
Pont l'Évêque	1762	11,3%	62,8%
Fécamp	1762	8,7%	60,9%
Magny	1762	8,8%	61,4%
Beauvais	1765	4,9%	
Gisors	1762	3,6%	61,1%

59. CARRIERE, Jacqueline: «La population d'Aix-en-Provence à la fin du XVII^e siècle», *Annales de la faculté d'Aix-en-Provence*, 1958; ESMONIN, Edmond: «Un recensement de la population de Grenoble en 1725», *Cahiers d'histoire*, n°2 (1957), p. 243-278. *Ibid*: *Etudes sur la France des XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, 1964; FAUVE-CHAMOUX, Antoinette: «Domesticité et parcours de vie. Servitude, service prémarital ou métier ?», *Annales de démographie historique*, n° 1 (2009), p. 5-34.; GANIAGE, Jean: «Un recensement du XVIII^e siècle: Beauvais, 1764-1765» dans: *Mesurer et comprendre. Mélanges offerts à Jacques Dupâquier*, Paris, 1993, p. 217-228.; GODECHOT, Jacques: «Deux cahiers de doléances des femmes de Toulouse en 1789», *Bulletin d'histoire économique et sociale de la Révolution française*, (1979), p. 71-85.; LACHIVER, Marcel: «Un dénombrement de la population de Meulan en 1765», *Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin*, t. LIX (1965), p. 83-90.; MOLS, Roger: *Introduction à la démographie historique des Villes d'Europe du XIV^e au XVIII^e siècle*, Gembloux, 1953, tome 3, p. 122.

Caen	1768	7,0%	
Bayeux	1768	7,6%	
Angers	1769	9,0%	
Arbois	1769	6,3%	61,1%
Tours	1773	8,6%	
Saumur	1773	7,8%	
Arbois	1779	6,3%	61,1%
Pontoise	1781	9,1%	56,0%
Toulouse	1790	7,4%	
Auray	1790	6,6%	78,1%
Saumur	1790		70,0%
Lyon	1791	4,0%	